

LEÇON 8: Conception et mérite

Vous vous demandez peut-être encore pourquoi les quatre juridictions naturelles sont souveraines, mais seules deux juridictions artificielles sont souveraines et deux sont déléguées. Cela a été partiellement répondu dans la [LEÇON 4](#). Il y a aussi un aspect moral à la souveraineté qui sera maintenant discuté

Si vous êtes arrivé jusqu'ici dans ces leçons, alors vous devez clairement reconnaître que la croyance en un univers existant dans le chaos n'est pas compatible avec la conception juridictionnelle qui est l'essence de ces leçons. Cette conception n'a pas son origine avec l'homme. Le système des juridictions primaires de notre planète est enraciné dans un plan cosmique plus grand, et cela nécessite une conception intelligente. Cette grande intelligence a été appelée par de nombreux noms, Allah, Dieu et Grand Esprit pour n'en nommer que quelques-uns. Le but de ces leçons n'est pas de discuter des croyances religieuses et spirituelles. Qu'il suffise de dire que l'univers fonctionne selon un système de lois et de concepts, dont certains peuvent être observés, étudiés et utilisés à travers notre propre système planétaire de juridictions primaires.

Le Mérite

Créer, construire ou inventer quelque chose ne sert à rien à moins qu'il n'y ait un moyen adéquat de protéger ce qui a été fait, pour assurer sa survie. C'est là que la loi du mérite entre en jeu. Comme l'ont démontré le 11 septembre 2001 et les tours jumelles de New York, il est beaucoup plus facile de détruire quelque chose que de le construire, et il en est de même avec le plus grand univers. Un chaos absolu ne ferait que conduire un univers à se détruire presque aussi vite qu'il est en cours de construction. Pourtant, nous n'observons aucune preuve d'une telle destruction cosmique généralisée.

Cela est dû au fait que l'intelligence, l'ordre et la souveraineté existent. Ce sont les facteurs qui maintiennent l'univers dans un état sain et en croissance. Une partie de ce système comprend la loi du mérite.

Le dictionnaire définit le mérite comme: *le crédit spirituel détenu pour être gagné par l'accomplissement d'actes justes et pour assurer des avantages futurs.*

Pour garantir les avantages futurs, il faut la durabilité, et la durabilité ne peut être obtenue que par une action appropriée et cohérente.

En ce qui concerne nos juridictions primaires, l'humanité a suffisamment appris et grandi au cours de nombreux millénaires pour avoir gagné, par le mérite, la souveraineté sur le sol et la terre. Cependant, notre comportement atroce envers ces deux juridictions au cours du siècle dernier met rapidement en péril cette souveraineté acquise.

En ce qui concerne les juridictions de la mer et de l'air, nous, en tant que peuple intelligent et de

libre arbitre, n'avons pas encore gagné, par le mérite, le droit d'exercer un pouvoir souverain sur eux. Bien que nous ayons appris à utiliser la mer et l'air de nombreuses façons pour accomplir de nombreuses choses utiles, nous continuons de considérer ces deux juridictions comme de puissants fronts de guerre dans lesquels utiliser des armes monstrueuses pour mener des guerres sans fin et de plus en plus destructrices contre des innocents de toutes les races et croyances épris de paix.

Nous continuons également à utiliser notre autorité déléguée sur ces deux juridictions pour commettre d'innombrables crimes et en tant que plate-forme de mise en scène pour soutenir une cupidité et une tromperie incommensurables, ce qui est en contradiction flagrante avec la loi universelle du mérite.

Nous sommes même devenus si malveillants dans l'utilisation de la mer et de l'air que de les utiliser pour subvertir des gouvernements légitimes et pacifiques du sol et de la terre, et pour les convertir de systèmes pacifiques de gouvernance équitable en systèmes de tyrannie et d'oppression.

Nous continuons donc à utiliser les juridictions de la mer et de l'air avec uniquement des pouvoirs délégués. La loi du libre arbitre dicte en outre que nous continuerons à exploiter ces deux juridictions sous autorité déléguée jusqu'à ce que l'un des deux résultats inévitables soit atteint. Que nous relevions le défi, que nous changions nos habitudes et que nous nous qualifiions pour leur souveraineté par le mérite, ou que nous continuions à transformer la loi du libre arbitre en une licence pour une liberté sans restriction, jusqu'à ce que nous détruisions effectivement notre propre civilisation et peut-être la planète entière.

Si nous devions résumer les lois du mérite et du libre arbitre en une seule déclaration, nous pourrions dire ce qui suit: **Vos droits s'arrêtent là où les droits d'une autre personne commencent.** Lorsque nous suivons ce concept simple de manière cohérente et diligente, alors 99% des problèmes de compétence sont facilement résolus ou évités.

Tous les organes de presse de la planète offrent de nombreuses preuves quotidiennes que notre administration des juridictions maritimes et aériennes continue d'être un échec abject. L'humanité réussira-t-elle à surmonter ses voies avides et destructrices? Seul le temps le dira, mais une chose est certaine. L'échec est insoutenable et ne peut donc pas durer éternellement. Notre règne de terreur et de destruction prendra fin d'une manière ou d'une autre.

Vérité Beauté et Bonté



Revision #2

Created 22 February 2025 23:32:08 by Bee

Updated 23 February 2025 01:23:23 by Bee